



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 24-21
Conseil d'Administration du 04/04/2024
Budget Annexe Coopération Concours
Grand-Ouest intégrée
2024 - Décision modificative n° 1
reprise définitive du résultat de l'exercice 2023

Service Ressources « finances »
Service Concours - Examens

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	16
• Pouvoirs :	12
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Madame Chantal PÉTARD-VOISIN, Présidente, précise aux membres du Conseil d'Administration que la décision modificative n° 1 a pour objectif :

- d'intégrer le résultat définitif reporté de fonctionnement, au vu du compte administratif 2023,
- d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes.

Le détail de la décision modificative n° 1 est le suivant :

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011	
6042 - Achats de prestations de services	+ 33 680.00 €
6132 - Locations immobilières	+ 10 000.00 €
61358 - Autres locations mobilières	+ 2 500.00 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	+ 10 000.00 €
6281 - Concours divers	+ 109 000.00€
6288 - Autres services extérieurs	+ 2 500.00 €
Chapitre 012	
6218 - Autre personnel extérieur	+ 20 000.00 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement	+ 187 680.00 €

Recettes de fonctionnement	
Chapitre 002	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	+ 500 720.78 €
Chapitre 70	
708774 - Remboursement de frais transfert de ressources CNFPT	- 313 040.78 €
TOTAL Recettes de fonctionnement	+ 187 680.00 €



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

ADOPTENT

- la décision modificative n° 1 - Reprise définitive du résultat de l'exercice 2023 du Budget Annexe de la « Coopération Concours Grand-Ouest intégrée ».

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20240409-19-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 09-04-2024

Publication le : 10-04-2024

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN